

RAPPORT-PRÉAVIS
N° 126/2018
AU CONSEIL COMMUNAL

Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Yvan Rytz « Nyon, un futur pôle pour les cleantechs ? »

Déléguée municipale : M. le Syndic Daniel Rossellat

1^{re} séance de la commission

Date	Mardi 11 septembre 2018 à 19h
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférences N° 2

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Dans son postulat déposé le 13 novembre 2017 et intitulé « Nyon, un futur pôle pour les cleantechs ? » M. le Conseiller communal Yvan Rytz demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de développer une stratégie et d'envisager un pôle *cleantech* à Nyon, et ce en concertation avec le Canton de Vaud.

Le postulant évoque certaines pistes, comme la mise à disposition de terrains communaux avec droit de superficie ou la création de coopératives, ou d'incubateurs, favorisant le développement de startups et d'entreprises dans ce créneau.

La Municipalité est sensible au questionnement de M. Rytz. Elle a notamment, via son programme de législature, placé le développement durable au cœur de son action. Dans ce sens, la Municipalité s'est dotée d'une stratégie volontariste du développement durable qui s'axe sur une dizaine de thématiques qui sont énumérées dans la brochure accompagnant son programme de législature.

2. Contexte

2.1 Changement de la situation nyonnaise en matière économique

La Municipalité a affiché depuis plusieurs années une volonté marquée de conserver les entreprises déjà présentes à Nyon et de leur permettre de se développer. Cependant, cette stratégie doit continuer d'évoluer. En effet, le contexte économique s'est passablement complexifié, les modèles changent désormais rapidement et les acteurs établis aujourd'hui ne seront pas forcément les mêmes demain. Il s'agit donc de passer à une stratégie plus proactive, permettant d'anticiper les évolutions, voire d'orienter les futurs développements.

2.2 Introduction sur les Cleantechs

Selon la Confédération, « *les cleantechs désignent un mode de production durable qui respecte les ressources* ». De façon plus précise, ce terme englobe l'ensemble des maillons de la chaîne production, du développement de technologies au processus de fabrication. Il est également lié aux services.

Au vu de cette définition, les domaines d'activités des cleantechs sont vastes. Le tableau ci-dessous illustre, de façon non-exhaustive, les différents domaines et liste quelques exemples concrets.

Domaines d'activité	Production d'énergie	Efficacité énergétique	Gestion des ressources	Mobilité	Services	Enabling technologies ²
Exemples	Production solaire photovoltaïque, production hydraulique	Stockage d'énergie, smart grids ¹ , éclairage	Matériaux renouvelables, déchets, recyclage, économie forestière	Eco-mobilité, co-voiturage, mobilité douce	Ecologie industrielle, produits financiers	Nouvelles techniques ou matériaux proposant des fonctionnalités encore non disponibles à ce jour.

¹réseaux intelligents, ²technologies « habilitantes »

Des entreprises répondant aux définitions ci-dessus existent déjà sur le territoire de la commune de Nyon. Nous pouvons notamment citer l'entreprise NGL, active dans le traitement des eaux et dans les solutions de nettoyage de base aqueuse. Il n'existe toutefois, à ce stade, ni étude ni dénombrement des entreprises actives dans le secteur des cleantechs sur le territoire nyonnais.

Le canton de Vaud, qui possède déjà plusieurs structures, est un pôle actif dans le développement des cleantechs, dont notamment l'Innovation Park de l'EPFL (EIP) qui, de par sa proximité avec l'EPFL, est une pépinière de start-up de tous horizons confondus. En effet, elle comprend 160 entreprises, dont 14 liées aux cleantechs. L'EIP offre aux entrepreneurs un certain nombre de services clés en main, comme du coaching, des *Sales Angels* ou encore des locaux ou bureaux complètement équipés.

Dans le nord vaudois, Y-Park, situé à proximité d'Yverdon, est un technopôle dans lequel il existe une offre spécifique pour les cleantechs. Il s'agit d'un centre offrant des locaux pour des entreprises impliquées dans la recherche appliquée, le développement et la production à haute valeur ajoutée. L'Y-Park offre des services comparables à l'EIP.

Vu la proximité de Genève, il est pertinent de citer ici que notre voisin possède lui aussi un pôle dédié aux cleantechs. En effet, sous l'égide de Fongit (Fondation Genevoise pour l'innovation technologique) un pôle technologique, baptisé Bluebox, fonctionne comme un incubateur spécifique aux cleantechs. L'offre est là aussi similaire à celle des deux acteurs ci-dessus.

2.3 Cadre actuel

La Loi sur l'appui au développement économique (LADE) du Canton Vaud, a pour but la promotion et le développement économique du canton. La gamme de prestations offertes est relativement large (par exemple subventions, cautionnements ou encore aides indirectes).

Par ailleurs, le Canton de Vaud a identifié les cleantechs comme un secteur porteur et ce principalement dans le domaine énergétique dans son programme de législature 2017-2022. Monsieur le Conseiller d'état Pascal Broulis, lors de la présentation des comptes du Canton pour l'année 2017, a rappelé le préfinancement de CHF 75 millions pour le renforcement de la diversification du tissu économique en citant notamment les *Greentechs* et *Biotechs* comme axes prioritaires. Après vérification, il s'agit néanmoins pour l'instant que d'une intention, les modalités de ce Fonds n'étant pas encore connues.

Dans son *Masterplan Cleantechs*¹ de 2015, la Confédération a développé une stratégie spécifique aux cleantechs dans laquelle elle a fixé 5 axes d'actions. Ce document indique également que les communes ont un rôle à jouer dans le développement des cleantechs, par le développement d'entreprises sur leur sol d'une part, mais également par l'application de technologies du type *Smart City* d'autre part.

Il est enfin à noter que les hautes écoles, comme l'EPFL, sont des microcosmes qui favorisent l'incubation puis le développement des start-up, et ce également dans le domaine cleantech. Cette proximité représente un atout pour les centres ou pôles technologiques qui jouxtent ces écoles. Elle facilite également l'émulation et les idées entre les différents acteurs : entrepreneurs, étudiants et professeurs. Finalement, les avantages s'étendent aussi aux infrastructures créées dans ces écoles.

¹ Masterplan Cleantech – Une stratégie de la Confédération en matière d'efficacité des ressources et d'énergies renouvelables, Rapport sur la mise en oeuvre des mesures 2011–2014, (2015), Office fédéral de l'énergie OFEN, <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/39300.pdf>.

2.4 Opportunités

Le marché des cleantechs en Suisse représente, selon le rapport annuel de *Cleantech Alps*, association qui se présente comme un réseau doté de savoir-faire et de compétences dans le domaine des cleantechs, 4,2%² du produit intérieur brut (PIB) helvétique en 2017. Les emplois du secteur ont augmenté de 25%² ces cinq dernières années. D'autre part, *Switzerland Global Enterprise* (S-GE), association s'annonçant comme étant à but non-lucratif, dont le mandat consiste à informer et à conseiller les PME suisses et liechtensteinoises et à les accompagner dans le développement de leurs activités à l'international (selon leur description), estime que la part de croissance des cleantechs va se poursuivre au rythme annuel de 6.5%³ d'ici 2025.

Au-delà des cleantechs, il apparaît intéressant de se positionner plus largement dans le cadre de l'innovation. En effet, actuellement tous les pôles technologiques de Suisse romande n'abritent que quelques rares entreprises actives dans les cleantechs. Ainsi, un positionnement global axé sur l'innovation est à l'heure actuelle la meilleure porte d'entrée vers une promotion plus active des cleantechs.

Dotée d'une bonne desserte ferroviaire et placée à 20 minutes en voiture de l'aéroport de Genève, Nyon est idéalement située. Avec des zones administratives et artisanales proches des axes de communication que sont la gare et l'autoroute, Nyon permet à ses entreprises de se connecter facilement au reste de l'Arc lémanique ainsi qu'au monde via l'aéroport de Cointrin.

De plus, une certaine détente est constatée actuellement au niveau des locaux administratifs disponibles sur le territoire nyonnais. Cette détente est également perceptible dans les zones industrielles et d'activité artisanale (ZIZA).

3. Axes d'action

3.1 Politique active

Comme déjà dit, le contexte économique, désormais très mouvant, a obligé la Municipalité à questionner sa stratégie en la matière, jusqu'à il y a quelques mois principalement centrée sur le maintien et le développement des entreprises sises sur son territoire. Elle a donc décidé, avec l'aval et le soutien du Conseil communal, de se doter de ressources supplémentaires, humaines et financières, pour mener une politique plus active en faveur de l'économie.

Ainsi, quelques mois après l'arrivée du nouveau délégué économique – forcément focalisée sur le commerce local au vu du contexte actuel – le postulat de M. le Conseiller communal Yvan Rytz donne à la Municipalité l'opportunité de présenter ici les axes d'action qu'elle entend mettre en œuvre dans les mois qui viennent.

3.2 Mise en réseau des acteurs et des surfaces vacantes

La Municipalité va renforcer ses contacts avec les acteurs économiques, en organisant des rencontres plus régulières (petits déjeuners thématiques, conférences, etc.) qui serviront aussi à favoriser l'échange constructif entre les acteurs eux-mêmes. La création d'un conseil économique est actuellement à l'étude, notamment en coordination avec la région.

² Rapport d'activités CleantechAlps (2017) <http://www.cleantech-alps.com/fr/contenus/index.php?idIndex=0&idContent=497>

³ Programme cleantechs, Switzerland global enterprise (2016) <https://www.s-ge.com/sites/default/files/cserver/publication/free/cleantech-report-s-ge.pdf>

Dans ce même esprit d'échange et de mise en réseau, la Municipalité envisage la création d'une plateforme répertoriant les surfaces vacantes, alimentée par les propriétaires et les régies de la place, qui apporterait à la Ville une meilleure vue d'ensemble des locaux et terrains disponibles, et donc une meilleure capacité à répondre efficacement aux demandes, notamment de nouvelles entreprises, voire à mener une politique prospective.

3.3 Evolution des zones artisanales

L'affectation en zone artisanale est aujourd'hui extrêmement restrictive quant au type d'activité pouvant y être mené. Si l'intérêt de favoriser – notamment au travers de prix contenus – les entreprises actives dans le domaine artisanal est absolument évident, l'acceptation actuelle du terme « artisanal » semble aujourd'hui quelque peu dépassée.

En effet, de par les évolutions, notamment professionnelles et technologiques, certaines activités qui étaient considérées comme artisanales il y a encore quelques années (p.ex. graphisme, photographie, lithographie, etc.) ne le sont plus. Ce nouveau biais se vérifie notamment dans la difficulté relativement récente de remettre les locaux des zones artisanales situés à l'étage : en effet, la majorité des entreprises répondant aux critères actuels ont désormais des machines et du matériel lourds.

Ainsi, la Municipalité envisage un assouplissement contrôlé de l'acceptation « artisanal » dans l'affectation de ces zones, ce qui permettrait de favoriser les activités de production créative, dont les cleantechs font évidemment partie.

Un tel assouplissement permettrait par ailleurs de répondre aux nouvelles manières de penser l'espace de travail, dont les concepts de coworking et de pépinières d'entreprises sont des exemples emblématiques. Par nature, ces espaces favorisent l'émulation, les rencontres, les échanges et créent du lien social.

3.4 Renforcement du positionnement et suivi des opportunités

A l'appui des axes présentés ci-dessus, la Municipalité souhaite capitaliser sur le positionnement géographique idéal et l'image dynamique de Nyon pour renforcer son attractivité économique dans les domaines des cleantechs et plus globalement, des technologies durables. Que ce soit au sein du canton, mais aussi auprès des deux pôles lémaniques que sont Genève et Lausanne, Nyon se doit d'exister dans ce domaine. Cela rejoint d'ailleurs un des axes du programme de législature 2016-2021 de la Municipalité, qui vise à renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Ville.

En fonction de l'avancement des travaux, et notamment de l'assouplissement des critères d'occupation des zones artisanales, il est ainsi envisageable que Nyon se positionne à terme comme un lieu propice à l'innovation.

Par ailleurs, la Municipalité ne manquera pas de saisir les opportunités qui se présenteront dans ce domaine, dont certaines sont déjà en cours d'étude, notamment à la Vuarpillière, dont la localisation et la nature du projet pourrait amener à la création d'un pôle d'innovations. Il est à noter que le Service de l'urbanisme de la Ville est en contact avec les promoteurs et que les volontés de part et d'autre d'avancer sur ce projet sont toujours d'actualité.

4. Conclusion

L'économie est l'un des trois piliers centraux du développement durable, au même titre que les aspects sociaux et environnementaux. Si la Ville compte depuis 2009 au sein de son administration un poste de délégué à l'énergie et au développement durable (EDD), elle a récemment créé un poste de délégué au commerce et à l'économie. Par la conjonction de ces deux postes, Nyon se positionne désormais fortement en faveur d'un développement responsable de son tissu économique.

Ce renforcement vise à favoriser un commerce local dynamique, mais surtout à permettre d'imaginer et d'anticiper les défis économiques d'aujourd'hui et de demain, dans un environnement désormais en constante évolution. Les cleantechs, comme d'autres domaines de l'économie durable font évidemment partie des axes de travail de la Municipalité, dont la mise en œuvre est en cours.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 126/2018 valant réponse au postulat du 13 novembre 2017 de M. le Conseiller communal Yvan Rytz intitulé « Nyon, un futur pôle pour les cleantechs ? »,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide : de prendre acte du rapport-préavis N° 126//2018 valant réponse au postulat du 13 novembre 2017 M. le Conseiller communal Yvan Rytz intitulé « Nyon, un futur pôle pour les cleantechs ? ».

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 Juillet 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Danie I Rossellat

P.-François Umiglia

Annexe

- Postulat de M. le Conseiller communal Yvan Rytz intitulé : « Nyon, un futur pôle pour les cleantechs ? »

Postulat – « Nyon, un futur pôle pour les cleantechs ? »

La protection du climat, de nos eaux, de nos sols, de la biodiversité -de nos conditions de vie en somme- passera certainement par le développement de nouvelles manières de penser la production et la consommation. C'est un enjeu global, urgent, auquel les pouvoirs publics doivent aujourd'hui apporter des réponses intelligentes et innovantes.

Pour ce faire, de nombreuses initiatives émergent un peu partout dans le monde, que ce soient des low-techs (nouvel essor de savoir-faire anciens, permaculture, etc.), des hightechs ou des cleantechs. Ces dernières ont le vent en poupe et d'après le rapport¹ publié en janvier de cette année par *Cleantech Alps*, elles constituent une part de plus en plus importante du secteur économique suisse. En cinq ans, les emplois dans le secteur ont augmenté de plus de 25%, pour représenter aujourd'hui quelque 5,5% de la force de travail et 4,2% du PIB suisse.

Si l'économie a tout à y gagner, il faut également un engagement politique fort de la part des décideurs de notre pays, à tous les échelons. Aujourd'hui, dans le canton de Vaud, il existe essentiellement trois pôles de développement (en dehors des Hautes Ecoles) en la matière : l'YPark (à Yverdon-les-Bains), le Tecorbe (à Orbe) et le Biopôle (à Epalinges). Ces instruments ont aussi été le fruit d'un investissement clair de la part des autorités publiques qui ont su créer des conditions cadres favorables à de tels incubateurs, les viviers de la recherche de solutions durables et gagnantes tant pour la planète que pour l'économie.

Nyon, de par sa situation géographique (transports, proximité des Hautes Ecoles) et son dynamisme serait un candidat tout naturel à un tel développement. Cela permettrait de plus de diversifier son tissu économique et de se positionner comme un acteur essentiel dans le domaine sur l'Arc lémanique.

En plus de son attractivité de positionnement, Nyon pourrait devenir un véritable attracteur pour ce type d'entreprise. Il faudrait en premier lieu déterminer un domaine précis des clean tech en complémentarité avec les autres pôles du canton, afin de répondre à un besoin à la fois avéré et stratégique.

La ville pourrait alors mettre en place un certain nombre de pistes comme par exemple: la création de coopératives économiques, véritable écosystème à l'instar des *Ateliers de Renens*, par la mise à disposition de terrains en DDP à prix très réduit ; la réflexion plus globale et moins sectorielle (par zone) de son tissu artisanal et industriel, en favorisant les initiatives d'écologie industrielle, d'économie circulaire ou en décloisonnant les activités sur son territoire ; l'orientation de la promotion économique dans ce sens, notamment par le biais d'une communication attractive.

Ce postulat demande donc à la Municipalité d'étudier la possibilité de développer une stratégie, en concertation avec le Canton, pour se positionner comme pôle de développement dans le domaine des clean tech, en recherchant des partenariats et des collaborations institutionnelles, notamment avec les Hautes Ecoles de l'arc lémanique, Innovaud, la FIT, l'OPI, etc.

Nous proposons d'envoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Nyon, 30 octobre 2017

Yvan Rytz
Conseiller communal

¹ http://www.cleantech-alps.com/multimedia/docs/2017/02/swiss_cleantech_report_2016_low.pdf